

aperçu, il y a, sans qu'il y paraisse, toute une argumentation d'une extrême finesse et de grande portée. On voit tout de suite où cela aboutit : du moment qu'elle est l'opposé de l'épopée naturelle, l'épopée littéraire a sans conteste le droit de n'être pas naturelle.

La *Henriade*, dit-on, est atône, factice, d'une froideur polaire.—Parfaitement ? Dès qu'il s'agit d'épopée littéraire, il serait injuste de s'en prendre à l'auteur du faux, des langueurs et de l'ennui du poème, c'est le caractère du genre.—Une fois qu'il a eu jeté cette planche et passé dessus, M. Saint-Marc Girardin a fait bon marché de tout ce qu'il y a de convenu et d'artificiel dans la *Henriade*. Toutes les épopées littéraires se ressemblent. Au premier chant, c'est toujours une tempête et un naufrage qui réunit, au lieu de les disperser, les différents personnages du poème.

Puis, c'est Didon ou Armide, une halte dans les délices où la vertu et les hautes destinées du héros courent toutes sortes de périls. Les jardins d'Armide de la *Henriade* sont situés dans le département de l'Eure, où le Béarnais boit l'oubli dans l'amour de Gabrielle. Après viennent les apparitions, les descentes aux enfers, les visions, tout un merveilleux de bric à brac, tout un surnaturel postiche dont personne n'est dupe, pas plus le lecteur que le poète.—Epopée littéraire toujours ! Ceci répond à tout, et il n'est pas possible de persifler Voltaire sur ce chapitre, sans endommager du même coup les gloires du Tasse et de Virgile.

M. Saint-Marc Girardin plaide à ravir les circonstances atténuantes ; il est là-dessus d'une force à rendre jaloux Me Lachaud, le colosse de la spécialité. C'est fort bien ; acquittons Voltaire, si l'on veut, du délit d'avoir composé la *Henriade*. Le résultat est mince, l'acquiescement n'est pas précisément là gloire. Il reste l'écrasante grandeur de l'épopée naturelle, il reste l'*Illiade*, la *Chanson de Roland*, poésie naïve, abrupte, patriotique, croyante, chants éternels qui exhaussent les cœurs et devant lesquels s'anéantissent les chétives versifications classées par M. Saint-Marc Girardin sous le vocable d'épopées littéraires.

Qu'on n'imagine pas pourtant que le professeur souscrive sans ambages à cette formidable supériorité de l'épopée croyante et primitive sur l'épopée factice. Il revendique, au contraire, pour l'épopée littéraire, un avantage positif : elle a ce mérite, cette valeur propre d'être, sans contestation, l'œuvre individuelle d'un homme. Quant à la grande épopée, M. Saint-Marc Girardin incline à penser qu'elle est l'œuvre de tout le monde et de personne, *prolem sine matre natam*, l'enfantement anonyme de l'inspiration de tout un peuple. Le professeur reprend, pour le besoin de la cause, la thèse de l'impersonnalité d'Homère et d'un assemblage des chants d'on ne sait quels rhapsodes nomades.